

FEDERATION DES AVEUGLES ET AMBLYOPES DE FRANCE

6 Rue Gager Gabillot
75015 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **FEDERATION DES AVEUGLES ET AMBLYOPES DE FRANCE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evènements significatifs en 2020 – Covid-19 » de l'annexe des comptes annuels concernant l'impact du contexte Covid-19 sur le fonctionnement de l'Association.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les règles et méthodes comptables de l'annexe précisent que les comptes annuels de la Fédération ont été arrêtés en retenant le principe de continuité d'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiqués à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis, nous avons vérifié la pertinence du principe de continuité d'exploitation retenu.

- La note « Compte d'emploi des Ressources » de l'annexe expose les modalités d'élaboration retenues pour établir le Compte d'Emploi annuel des Ressources.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivi par la Fédération, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'établissement du Compte d'Emplois des Ressources, qui font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé des méthodes comptables appliquées et de la pertinence de la présentation faite en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

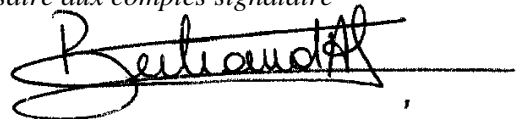
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, le 11 Juin 2021

SARL SENSEA AUDIT

Représentée par Mme Anne-Laure BERTRAND

Commissaire aux comptes signataire



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bertrand', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	101 871	79 680	22 191	
	Autres immobilisations incorporelles (1)	8 385		8 385	8 385
	Immobilisations incorporelles en cours	52 959		52 959	18 089
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 450 017		1 450 017	1 450 017
	Constructions	6 446 407	1 353 724	5 092 683	5 267 882
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	177 794	177 794		16 989
	Autres immobilisations corporelles	340 780	267 460	73 320	67 944
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES	719 360		719 360	1 873 149	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	80 019		80 019	80 019	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	126 500		126 500	196 500	
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	9 504 092	1 878 657	7 625 434	8 978 974
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	5 836		5 836	6 833
	Avances et Acomptes versés sur commandes	928		928	1 156
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	78 681		78 681	274 529
	Créances reçues par legs ou donations	1 001 586		1 001 586	824 390
Autres créances	187 451		187 451	242 033	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 054 659		3 054 659	3 054 681	
DISPONIBILITES	2 342 014		2 342 014	1 845 494	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	24 772		24 772	79 607
	TOTAL (II)	6 695 927		6 695 927	6 328 724
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	16 200 019	1 878 657	14 321 361	15 307 698
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			51 000	68 000	
(3) dont à plus d'un an					



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	517 717	517 717
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 113 236	1 111 010
	Réserves pour projet de l'entité	6 544 945	6 544 945
Autres			
Report à nouveau	893 230	873 195	
Excédent ou déficit de l'exercice	(128 748)	22 261	
	Total des fonds propres (situation nette)	8 940 379	9 069 128
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	8 940 379	9 069 128
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 706 423	2 422 942
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	1 511 206	1 503 167
	Total des fonds reportés et dédiés	3 217 629	3 926 109
Provisions	Provisions pour risques	50 000	50 000
	Provisions pour charges	39 522	30 942
	Total des provisions	89 522	80 942
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	827 446	926 666
	Emprunts et dettes financières divers	7 918	12 418
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 470	4 000
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	316 609	356 912
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	238 527	224 963
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	557 986	442 057	
Produits constatés d'avance	120 875	264 503	
	Total des dettes	2 073 830	2 231 519
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	14 321 361	15 307 698
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(128 748,36)	22 260,51
	(1) Dont à moins d'un an	1 341 473	1 393 238
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	22 448	22 676
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	236	1 270
	dont ventes de dons en nature	96	590
	Ventes de prestations de service	344 548	546 834
	dont parrainages	10 400	57 000
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 012 301	1 135 633
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats	71 559	47 017
	Legs, donations et assurances-vie	3 816 759	4 929 240
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	149 232	59 059
Utilisations des fonds dédiés	2 029 115	324 099	
Autres produits	35 045	43 354	
	Total des produits d'exploitation	7 481 243	7 109 182
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock	997	922
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 585 197	1 557 170
	Aides financières	1 577 360	1 345 350
	Impôts, taxes et versements assimilés	105 277	122 936
	Salaires et traitements	848 599	1 006 449
	Charges sociales	403 366	421 261
	Dotation aux amortissements et dépréciations	215 777	212 334
	Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés	1 320 636	2 444 952	
Autres charges	420	7 809	
	Total des charges d'exploitation	6 057 629	7 119 184
	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 423 615	(10 002)



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 423 615	(10 002)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		23 848
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 196	5 420
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	391 489	153 930
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		394 685	183 198
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		32 190
	Intérêts et charges assimilées	28 935	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		62 174
Total des charges financières		28 935	94 364
RESULTAT FINANCIER		365 750	88 834
RESULTAT COURANT avant impôts		1 789 365	78 832
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	3 069	97 053
	Sur opérations en capital		41 430
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		3 069	138 483
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	36 812	7 079
	Sur opérations en capital	1 864 869	114 000
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		52 996
Total des charges exceptionnelles		1 901 681	174 075
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1 898 613)	(35 592)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		19 501	20 979
TOTAL DES PRODUITS		7 878 998	7 430 862
TOTAL DES CHARGES		8 007 746	7 408 602
EXCEDENT ou DEFICIT		(128 748)	22 261
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			800
Prestations en nature		79 766	
Bénévolat		40 785	92 903
TOTAL		120 551	93 703
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations		79 766	800
Personnel bénévole		40 785	92 903
TOTAL		120 551	93 703



Informations générales

FAAF

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du
Tenue de compte EURO

A) Présentation de la FAAF

Créée en 1917, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France est reconnue d'utilité publique depuis 1921 et rassemble en son sein des militants, des usagers, des professionnels et bénévoles, engagés ensemble pour une plus grande inclusion sociale et économique des personnes déficientes visuelles. Partenaire de premier plan des pouvoirs publics et des élus locaux, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées visuelles. Elle intervient dans tous les domaines stratégiques permettant l'amélioration de la vie des 1,7 million de personnes touchées par la déficience visuelle en France : éducation, formation et emploi, accessibilité au cadre bâti, à la voirie et aux transports, nouvelles technologies et développement de l'accessibilité numérique, recherche médicale, culture, information et sport.

La fédération rassemble 53 associations membres dont 19 associations militantes de proximité ; 20 associations gestionnaires d'établissements et de services sanitaires ou médico-sociaux spécialisés ; 14 associations à rayonnement national dont 4 spécialisées dans l'édition adaptée, 2 dans le numérique, 8 portant sur des objets ou services spécifiques (sport, recherche, ou culture) ou dédiées à des publics particuliers tels que les parents d'enfants aveugles ou les personnes sourdes/aveugles.

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France s'est fixée comme objectif de permettre une citoyenneté pleine et entière à toutes les personnes aveugles et malvoyantes sans exception, en France comme à l'étranger et ce, à travers :

Le Plaidoyer et l'interpellation des acteurs :

- Par l'analyse, la veille législative et politique et la construction de prises de position dans le champ de la politique du handicap visuel.
- Par la participation aux instances nationales des politiques publiques et sociales du handicap (CNSA, HAS, AGEFIPH, FIPHFP, CNCPPH etc.)
- Par les actions de sensibilisation du grand public et des acteurs locaux, des acteurs du monde économique.
- Par son engagement à l'échelle nationale, européenne et internationale (actions menées au sein de la Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes, de l'Union Européenne des Aveugles et de l'Union Mondiale des Aveugles »).
- Par la communication nationale (communiqué de presse, rédaction d'éléments de langage etc.)

La mise en réseau et l'animation :

- Par la mise en œuvre de partenariat au niveau national
- Par le soutien y compris financier aux projets de ses membres pour la vie associative, les actions et représentations au niveau local.
- Par le conseil ou la formation aux associations, l'animation de groupes de travail thématiques ou le partage de pratiques professionnelles (emploi, formation, accès aux droits, personnes âgées, sports et loisirs, accessibilité universelle tant bâti que numérique).
- Par des rencontres nationales et régionales
- Par la diffusion d'outils de communications, d'informations, de témoignages ou d'analyses (bulletins mensuelles, revues etc.)

L'ingénierie (formation) :

- Par la production de fiches techniques, notes explicatives, espaces intranet, d'outils et de guides, de documents de capitalisation et d'analyses de données
- Par le Centre de formation (Access formation) : formations qualifiantes d'instructeurs en locomotions et autonomie de la vie journalière, ou formations d'expertise dans le domaine de l'accessibilité numérique et du cadre bâti, les transports et la voirie.

La recherche

- Par son engagement et sa participation à la fondation « Voir et Entendre », première fondation dédiée exclusivement aux handicaps sensoriels.
- Par le soutien à des projets de recherche visant à favoriser l'accès aux livres et à la lecture, ou/et l'accompagnement et la rééducation de personnes déficientes visuelles.
- Par la participation aux projets de recherche d'acteurs de la recherche médicale ou de sciences humaines.

B) Evènements significatifs en 2020

Covid-19

L'exercice 2020 a été marqué par l'apparition en mars et la persistance tout au long de l'année de la crise sanitaire liée au Covid-19. Face à cette crise sans précédent, la FAAF s'est adaptée et a apporté des réponses tant pour les salariés que pour les associations membres de la Fédération : réalisation de vidéos sur les gestes barrières, formation des administrateurs à l'utilisation de des outils Visio ZOOM, formation des chefs de service au management à distance, formation de l'équipe des formateurs à la formation en e-learning, production d'outils d'accessibilité notamment informatiques pour les membres, déploiement de l'équipement et des outils facilitant le télétravail pour les salariés

Les comptes annuels 2020 ont été impactés par les effets du covid. Cela s'est traduit par la baisse du niveau d'activité, notamment au niveau des formations prodiguées ; Cet évènement a également engendré des coûts supplémentaires, notamment en achats informatiques, afin de permettre le télétravail des responsables de services et des formateurs. Enfin, le recours à l'activité partielle a donné lieu à une indemnisation de l'Etat à hauteur de 68.715 €

Lancement de l'étude populationnelle

À l'occasion de la 8e édition des Journées « Technologies et déficience visuelle » les 2 et 3 décembre 2021 qui se sont déroulées à l'INJA, 7 associations, sous le pilotage et l'animation de la Fédération des Aveugles et Ambyopes de France ont annoncé la signature d'une convention pour la réalisation d'une étude sociologique et démographique nationale sur la situation et les conditions de vie des personnes déficientes visuelles en France. Cette étude constituera le point de départ de la création d'un Observatoire de la déficience visuelle. L'étude a débuté en 2020 et va se poursuivre en 2021

Site internet

Afin d'assurer une meilleure visibilité à la Fédération, le site Internet a été profondément renouvelé en 2020

Label IDEAS

Le renouvellement du label IDEAS a été acté en novembre 2020, permettant d'assurer les donateurs de la mise en œuvre des bonnes pratiques en matière de gouvernance, de gestion financière et suivi de l'efficacité de l'action

Changement de Président

Après 12 années à la tête de la Fédération, Monsieur Vincent MICHEL n'était pas candidat à un nouveau mandat ; Madame Anne RENOUX lui a succédé en novembre 2020

C) Evènements postérieurs à la clôture

Covid-19

Pour l'année 2021, l'impact sur l'activité, s'il n'est pas mesurable au moment de l'établissement du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020, devrait avoir un faible impact sur les comptes.

Projet Fédéral

L'année 2021 va permettre de finaliser la construction du projet fédéral pour la période 2021-2026. La méthode choisie pour l'élaboration de ce projet est une méthode participative, induisant de plus nombreuses réunions du bureau et du conseil d'administration



Règles & Méthodes Comptables FAAF

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du
Tenue de compte EURO

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général complété par les règlements de l'ANC 2018-06. Le passage du règlement CRC n° 99-01 au règlement ANC n°2018-06 engendre des changements de méthodes nécessitant des informations spécifiques dans l'annexe de l'exercice de première application du règlement.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices, et en conformité à la réglementation française en vigueur.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 28 mai 2021 par le Conseil d'Administration.

Les principales méthodes utilisées en application de l'ANC 2018-06 sont les suivantes :

- Une description détaillée de l'objet social de l'entité, de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées, des moyens mis en œuvre (art.431-1, règlement ANC n°2018-06) ;
- Le passage des subventions d'investissement sur les biens renouvelables (disparition de ce compte dans l'ANC-2018-06) à des subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables.
- Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par le conseil d'administration conformément à l'article 213-5 du règlement ANC N° 2018 -06
- Les cotisations sans contrepartie sont enregistrées en produit lors de leur encaissement (art.142-2)
- Les contributions volontaires en nature ont été comptabilisées conformément aux articles 211-1 et 211-3 du règlement ANC 2018 -06.

A) Changement de présentation des comptes annuels et de méthodes d'évaluation :

Il n'y a pas de changement de méthode ni de présentation ni d'évaluation au cours de l'exercice.

B) Immobilisations :

Immobilisations Incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou leur coût de production ; elles correspondent à des logiciels amortis sur 12 mois.

Immobilisations Corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou leur coût de production.

Les dépréciations sont calculées suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Construction : 15 à 50 ans
- Agencements et aménagements des constructions :
- Gros-Œuvre, Architect et démolition : 20 ans
- Serrurerie : 5 ans
- Peinture : 10 ans
- Sols : 10 ans
- Ascenseur : 20 ans
- Menuiserie : 10 ans



- Plaques de plâtre : 20 ans
- Électricité : 20 ans
- Plomberie : 25 ans
- Panneaux : 10 ans
- Standard et réseau informatique : 3 ans
- Matériel et mobilier de bureau : 4 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont composées de titres de participations inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport soit 80.019 €, et de prêts essentiellement aux membres affiliés à hauteur de 126.500 €.

C) Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

D) Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

E) Valorisation des valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition soit 3.054.659 €.

Au 31 décembre 2020, elles ont été évaluées à 3.215.941 € : une plus-value latente pour 161.594 € sur certaines valeurs mobilières n'a pas été comptabilisée en vertu du principe de prudence.

F) Engagements d'indemnités de fin de carrière :

Le code du travail dont dépend l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Depuis 2018, l'ancienneté de la prime est basée sur un accord d'entreprise stipulé par l'article 13.

Les engagements de retraite font l'objet d'une évaluation actuarielle. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,34 %
- Taux de charges sociales estimé à 53 %
- Revalorisation annuelle des salaires estimée à 1 %
- Taux de turn-over estimé à 1%

La table de mortalité retenue est la table TV 88/90.

Le montant des droits acquis par les salariés s'élève à 51.737 €

EXPLICATIONS DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU BILAN FAAF

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du
Tenue de compte EURO

A) Analyse du Chiffre d'affaires et des ressources

Les produits totaux de la FAF s'élèvent à 7.878.998 € en 2020 ; ils sont principalement composés de legs acceptés (encaissés et à encaisser) à hauteur de 2.604.375, de dons pour 1.212.383 € et de concours publics et subventions d'exploitation pour 1.012.301 €.

Formation	249.937
Ventes diverses	236
Loyers	71.561
Concours publics et subventions d'exploitation	1.012.301
Dons	1.212.383
Legs	2.604.375
Cotisations	22.448
Reprise de fonds dédiés	2.029.115
Autres produits	278.887
TOTAL	7.481.243

B) Méthode de comptabilisation des legs :

Les legs sont comptabilisés à la date d'acceptation ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

Les legs acceptés en 2020 sont enregistrés au titre des ressources de la générosité du public. Ils totalisent 2.604.375 € ; les legs acceptés mais non encaissés sur l'exercice sont inscrits au passif en fonds reportés liés aux legs et donations. Ils s'inscrivent à 1.706.423 € au 31 décembre 2020, contre 2.422.942 € fin 2019.

C) Autres charges externes :

Les autres achats et charges externes totalisent 1.585.197 € ; elles sont principalement composées des charges suivantes :

- Frais d'appels à la générosité (incluant notamment le recours à des prestataires externes dont les coûts de mailing et d'affranchissement) : 795.141 € La baisse de la base active en 2019 liée à une consolidation plus compliquée des recrutés par téléphone a amené à rediriger les investissements de prospection vers le recrutement papier.

Le confinement a impacté les performances de la prospection papier du 1er semestre dans tout le secteur associatif. Afin de remplir l'objectif de recrutement fixé en début d'année et avec des bons retours lors du premier déconfinement, la prospection a été augmentée au 2nd semestre de plus de 60% : ainsi, 319 027 enveloppes prospection ont été déposées au cours de l'année en 2020 contre 196 662 en 2019.

Cet investissement a porté ses fruits puisque les bonnes performances de novembre ont permis de dépasser les objectifs en termes de nouveaux donateurs. Fin 2020, 5 930 nouveaux donateurs ont soutenu la base active contre 3 949 en 2019.

- Recours à des prestataires externes pour la réalisation des missions de la FAAF (incluant notamment les intervenants formations, et l'appui de consultants) : 535.761 €
- Charges liées à la communication, et notamment à la campagne Radio France renforcée : 261.322 €

D) Aides financières accordées :

Les aides financières versées aux associations membres de la Fédération s'élèvent à 1.577.360 €. Ce montant intègre :

- Les aides financières de 992.553 € fléchées vers les associations membres ou les groupements sympathisants au titre de projets ou de soutien à la vie associative. Toutes les aides sont décidées par le conseil d'administration sur la base d'un dossier établi par l'association demandeuse ; la FAAF suit la réalisation du projet et ne verse effectivement l'aide qu'en fonction de la réalisation effective du projet.
- Le versement de 584.807 € au titre de la collaboration apportée par la FAALGE pour la mise en œuvre du dispositif d'information aux entreprises dans le cadre des dépenses déductibles des entreprises à la contribution de l'AGEFIPH (appelé le 10% AGEFIPH). Une convention de collaboration signée en 2018 définit le prélèvement de 25% sur le montant de la collecte et le versement sous forme des 75% restant.

E) Rémunération du commissaire aux comptes :

Les honoraires du commissaire aux comptes sur 2020 sont de 26.316 €.

F) Rémunération des dirigeants :

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles s'est élevé à 45.028 € pour l'exercice 2020.

G) Contributions volontaires :

La valorisation des contributions volontaires a été établie comme suit :

<u>Contributions en travail</u>	Heures de bénévolat par an	Valorisation annuelle du bénévolat
Assemblée Générale	100	1 500,00 €
Bureau	81	1 215,00 €
Conseils d'administration	662,5	9 937,50 €
Commissin des finances	17,5	262,50 €
Comité stratégique	42	720,00 €
Réunion projet fédéral	22	330,00 €
Etude populationnelle	126	5 670,00 €
Commission communication	14	210,00 €
Commission sociale	0	- €
Commission sports et loisirs	56	840,00 €
GT accès aux droits	110	945,00 €
Mesure d'impact COVID-19	87	1 440,00 €
Rencontres présidents/directeurs	287	5 055,00 €
Comité label EHPAD	238	9 030,00 €
GT formation de formateurs	54	1 680,00 €
Ateliers Images tactiles	78	1 950,00 €
TOTAL 2020	1975	40 785,00 €
<u>Contributions en services</u>	Nombre de services par an	Valorisation annuelle de la contribution
Ateliers Images tactiles	1	150,00 €
Espaces publicitaires offerts	10	79 616,32 €
TOTAL 2020	11	79 766,32 €

Les heures ont été valorisées à 15 € (correspondant au SMIC horaire chargé) pour les administrateurs, à 30 € pour les apports de spécialistes et 45 € pour les apports des experts.

H) Effectif

- 22 salariés au 31/12/2020
- 2 salariés mis à disposition
- 19 ETP au 31/12/2020
- 5 hommes et 17 femmes
- 12 cadres et 10 non cadres

I) Prêts

La valeur brute est constituée par le montant du prêt. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

	2019	Nouveaux prêts	Remboursements	2020
FAALGE	105 000,00		60 000,00	45 000,00
RIGAUD	500,00	-	-	500,00
FAAF- UPAA	16 000,00	-	10 000,00	6 000,00
FAAF LES EDELWEISS	75 000,00		-	75 000,00
TOTAL	196 500,00	-	70 000,00	126 500,00

ANNEXE AU COMPTE EMPLOIS - RESSOURCES

FAAF

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du
Tenue de compte EURO

La méthode de répartition des charges de la FAAF est identique à celle appliquée précédemment : cette répartition a été effectuée poste par poste en tenant compte soit de l'affectation directe à l'une des missions sociales, soit par affectation en tenant compte des temps effectivement passés par chaque salarié sur chacune des missions sociales. Répartition validée par le Conseil d'administration

Les frais de fonctionnement sont analysés pour leur valeur « nette » : de la valeur brute retenue dans le Compte de Résultat par Origine et Destination, sont soustraits :

- Les transferts de charges,
- Les produits et prestations refacturés à des tiers
- Les subventions perçues d'autres organismes pour couvrir des frais de fonctionnement
- La reprise de la provision qui avait été constatée pour la dépréciation des titres de la SCI Jourdan, aujourd'hui liquidée

Ainsi pour 2020, les frais de fonctionnement retenus dans le compte emplois-ressources ont été déterminés comme suit :

Frais de fonctionnement			
Selon tableau de passage			1 027 948
Imputation transferts de charges			- 28 727
Imputation prestations			
- location studio et salles			- 650
- loyers Gager Gabillot			- 71 561
- Prestations comptables UEA			- 12 000
Imputation subv Agefiph coûts administratifs			- 47 684
Imputation reprise prov financière			- 393 364
Frais de fonctionnement retraités			473 962

Les frais de fonctionnement de la FAAF font l'objet d'un contrôle rigoureux et sont sur une tendance à la baisse qui se poursuit en 2020. Ainsi, ils passent de 507.778 € en 2019 à 473.962 €.

Ils ont un caractère fixe, hors éléments exceptionnels

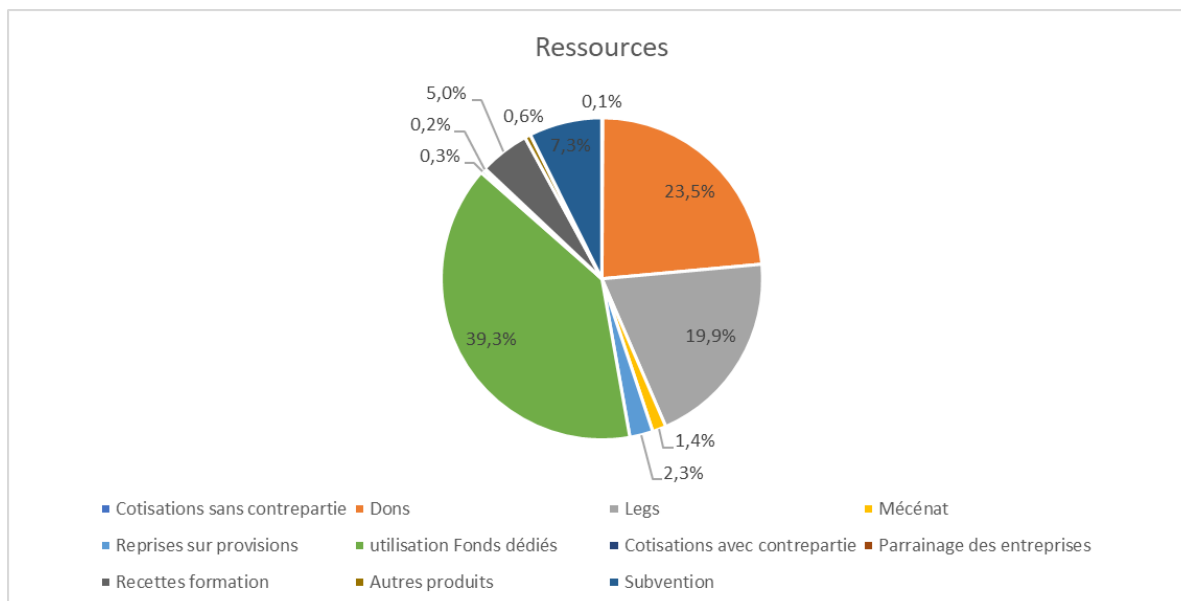
Ainsi :

- La capacité de financement de la FAAF pour les missions sociales dépend directement du niveau des legs effectivement encaissés ;
- Et la part des frais de fonctionnement dans les charges va donc varier en fonction de ce niveau de missions sociales, quand bien même ces frais de fonctionnement sont fixes, maîtrisés et avec une tendance baissière.

De même le versement à la FAALGE est lié au montant collecté au titre du 10% Agefiph, impactant directement le niveau de missions sociales que la FAAF est en mesure de financer sur l'exercice

Ressources

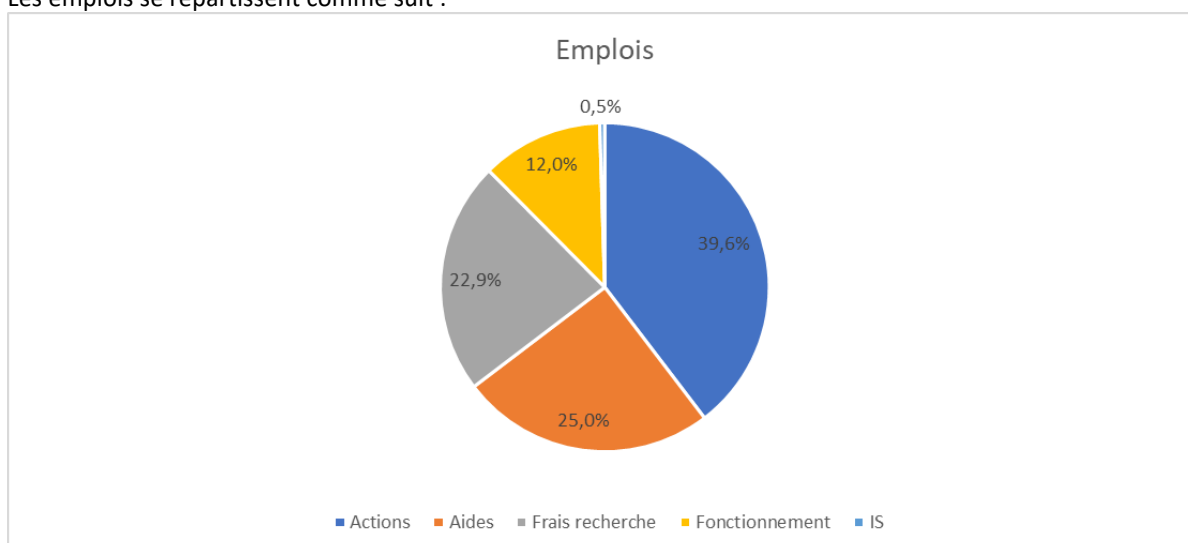
En tenant compte de ces retraitements les ressources de la FAAF s'analysent comme suit :



Produits liés à la générosité du public	
Cotisations sans contrepartie	4 800
Dons	1 212 383
Legs	1 030 782
Mécénat	71 559
TOTAL DES RESSOURCES	2 319 524
Reprises sur provisions	120 804
utilisation Fonds dédiés	2 029 115
TOTAL	4 469 443
Produits non liés à la générosité du public	
Cotisations avec contrepartie	17 648
Parrainage des entreprises	10 400
Recettes formation	260 337
Autres produits	31 147
Subvention	379 813
TOTAL AUTRES RESSOURCES	699 345
TOTAL PRODUITS	5 168 788

Emplois

Les emplois se répartissent comme suit :



Actions réalisées par la FAF	1 571 003
Aides financières	992 556
S/TOTAL MISSIONS SOCIALES	2 563 559
Frais recherche	907 404
Autres frais de recherche	
Fonctionnement	473 962
Dotations aux provisions	
IS	19 501
TOTAL EMPLOIS	3 964 426

Les missions sociales se sont déclinées comme suit :

Répartition des Missions sociales	
Vie associative	1 061 717
Plaidoyer	433 648
Accessibilité universelle	534 325
Formation	433 744
Recherche	100 125
Total	2 563 559

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	102 379		73 820	12 983		163 216
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	102 379		73 820	12 983		163 216
CORPORELLES						
Terrains	1 450 017					1 450 017
Constructions sur sol propre	5 915 618		2 444			5 918 062
sur sol d'autrui						
instal. agencé aménagement	528 345					528 345
Instal technique, matériel outillage industriels	177 794					177 794
Instal., agencement, aménagement divers	98 887		5 006			103 894
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	219 148		17 739			236 887
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 389 808		25 190			8 414 998
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES	1 873 149		319 591		1 473 380	719 360
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	471 508			391 489		80 019
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	196 500			70 000		126 500
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	668 008			461 489		206 519
TOTAL	11 033 344		418 600	474 472	1 473 380	9 504 092



Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	75 905	3 775		79 680
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	75 905	3 775		79 680
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	964 144	138 621		1 102 765
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	211 936	39 022		250 959
	Instal technique, matériel outillage industriels	160 805	16 989		177 794
	Autres instal., agencement, aménagement divers	38 740	11 388		50 128
	M atériel de transport				
	M atériel de bureau, mobilier	211 351	5 981		217 332
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 586 975	212 002		1 798 977	
TOTAL		1 662 881	215 777		1 878 657



Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	50 000			50 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres	30 942	9 737	1 157	39 522	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	80 942	9 737	1 157	89 522
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	391 489		391 489	
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	391 489		391 489	
TOTAL GENERAL		472 432	9 737	392 646	89 522
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 			391 489	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	126 500	51 000	75 500
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	78 681	78 681	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	85 666	85 666	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations	1 001 586	1 001 586	
	Débiteurs divers	101 785	101 785	
Charges constatées d'avance	24 772	24 772		
TOTAL DES CREANCES		1 418 990	1 343 490	75 500
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice		70 000		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	827 446	107 477	443 333	276 636
	Emprunts et dettes financières divers	7 918			7 918
	Fournisseurs et comptes rattachés	316 609	316 609		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	68 431	68 431		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	103 408	103 408		
	Impôts sur les bénéfices	19 501	19 501		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	47 188	47 188		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	557 986	557 986		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	120 875	120 875			
TOTAL DES DETTES		2 069 360	1 341 473	443 333	284 554
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		104 803			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise	517 717				517 717
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles	1 111 010	2 226			1 113 236
Réserves pour projet de l'entité	6 544 945				6 544 945
Autres réserves					
Report à nouveau	873 195	20 034			893 230
Excédent ou déficit de l'exercice	22 261	(22 261)		128 748	(128 748)
Situation nette	9 069 128			128 748	8 940 379
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	9 069 128			128 748	8 940 379



Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

Fds dédiés clôture 31/12/2019	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2020	
		Montant global	dont rembours- ements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
Fonds dédiés sur subv. AGEFIPH/CF	22 010	8 039				30 049	
Mailing voir Enfant 2018							
Mailing Numérique 2018	281 157					281 157	
Mailing Accès au savoir 2018	600 000					600 000	
Mailing Communication 2018	600 000					600 000	
TOTAL	1 503 167	8 039				1 511 206	



ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Charges à payer		298 638
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		5 583
<i>Int/Cour/Empr. Etablis crédit</i>	5 583	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		129 315
<i>Frs Factures non parvenues</i>	129 315	
Dettes fiscales et sociales		140 897
<i>Dettes prov. congés payés</i>	67 348	
<i>Dettes prov. RTT</i>	227	
<i>Produits à recevoir-Rbts IJSS</i>	536	
<i>Charges sur congés à payer</i>	33 020	
<i>Charges sur RTT</i>	111	
<i>Etat - Autres charges à payer</i>	39 654	
Autres dettes		22 842
<i>Clients avoirs à établir</i>	529	
<i>Charges à payer</i>	22 314	



ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2020

		31/12/2020
Total des Produits à recevoir		187 936
Autres créances clients		16 880
<i>Factures à établir</i>	16 880	
Autres créances		171 056
<i>Etat subventions à recevoir</i>	82 880	
<i>Produits à recevoir</i>	87 864	
<i>Intérêts courus à recevoir</i>	313	



Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		24 772	24 772
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			24 772



Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		120 875	120 875
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			120 875



Legs, donations et assurances-vie

Etat exprimé en euros

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie	301 815	806 473
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	1 597 723	1 472 000
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	704 837	1 598 552
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	2 029 115	
Total des produits	4 633 491	3 877 024
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 473 380	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	1 312 597	2 422 942
Total des charges	2 785 977	2 422 942
SOLDE	1 847 514	1 454 082



Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2020	31/12/2019
Dons en nature		
Prestations en nature Contributions en services	79 766	800
Bénévolat Contributions en travail	79 766 40 785	800 92 903
	40 785	92 903
Total	120 551	93 703

Répartition par nature de charges	31/12/2020	31/12/2019
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations Contributions en services	79 766	800
Personnel bénévole Contributions en travail	79 766 40 785	800 92 903
	40 785	92 903
Total	120 551	93 703



Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2020

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties CAUTION EMPRUNT CONTRACTE PAR AAAL	400 000	
	400 000	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés ENGAGEMENTS INDEMNITES FIN DE CARRIERES	51 737	
	51 737	
Autres engagements BNP PRIVILEGE PRETEUR DENIERS BNP SUBR./PRIV. VENDEUR IMMBLE BNP NANTISS.CTRAT D'ASSURANCE	1 500 000 1 500 000 500 000	
	3 500 000	
Total des engagements financiers (1)	3 951 737	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		



Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination 1/2

Etat exprimé en euros

	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciation	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		Total compte de résultat au 31/12/2020
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Aut pdts liés à la gsite du public	Aut pdts non liés à la gsite du public	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises													
Variation de stock	68				375		554						997
Achats de mat. approv.													
Variation de stock													
Aut. achats et chges ext.	596 569				794 766		193 861						1 585 197
Aides financières		1 577 360											1 577 360
Impôts, taxes et vrst ass.	71 693				9 493		24 091						105 277
Salaires et traitements	657 499				72 841		118 258						848 599
Charges sociales	295 507				26 559		81 300						403 366
Dot. aux amts et dép.	23 735						192 041						215 777
Dotations aux provisions													
Reports en fonds dédiés	884						7 155			1 312 597			1 320 636
Autres charges	420												420
Charges financières							28 935						28 935
Charges exceptionnelles	43 178				3 370		381 754				1 473 380		1 901 681
Part. salariés aux résultats													
Impôt sur les bénéfices									19 501				19 501
TOTAL	1 689 555	1 577 360			907 404		1 027 949		19 501	1 312 597	1 473 380		8 007 746



Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination

2/2

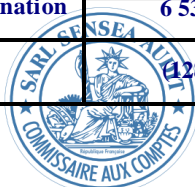
	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat au 31/12/2020
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Etat exprimé en euros					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens					
Prestations en nature	79 766				79 766
Personnel bénévole	32 580			8 205	40 785
TOTAL	112 346			8 205	120 551



Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2020		31/12/2019	
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	1.1 Cotisations sans contrepartie	4 800	4 800	4 500	4 500
	1.2 Dons, legs et mécénat				
	- Dons manuels				
	- Legs, donations et assurances-vie	2 343 378	2 243 165	4 929 240	2 506 298
	- Mécénat	71 559	71 559	47 017	47 017
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	2.1 Cotisations avec contrepartie	17 648		18 176	
	2.2 Parrainage des entreprises	10 400		57 000	
	2.3 Contributions financières sans contrepartie				
	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	375 695		702 209	
	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 012 301		1 135 633	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	540 721	120 804	212 989	59 059	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 029 115	2 029 115	324 099	324 099	
Total des produits par origine	6 405 618	4 469 443	7 430 862	2 940 973	
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES				
	1.1 Réalisées en France				
	- Actions réalisées par l'organisme	1 689 555	1 571 003	1 853 804	1 853 804
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	1 577 360	992 556	1 345 350	788 067
	1.2 Réalisées à l'étranger				
	- Actions réalisées par l'organisme				
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	907 404	907 404	832 134	832 134
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources			9 873	9 873
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 027 949	473 962	870 524	507 778
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			52 996	52 996
	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	19 501		20 979	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DEL'EXERCICE	1 312 597		2 422 942		
Total des charges par destination	6 534 366	3 944 926	7 408 602	4 044 652	
EXCEDENT OU DEFICIT	(128 748)	524 518	22 261	(1 103 679)	



Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2020		31/12/2019	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	Bénévolat	40 785	40 785	92 903	92 903
	Prestations en nature	79 766	79 766	800	800
	Dons en nature				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
Dons en nature					
Total des produits par origine		120 551	120 551	93 703	93 703
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
	Réalisées en France	112 346	112 346	67 288	93 703
	Réalisées à l'étranger				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	8 205	8 205	26 415	
Total des charges par destination		120 551	120 551	93 703	93 703

- La valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés issus de legs (1.473.380 €) a été imputée dans le CROD sur le poste de produits « legs, donations et assurance-vie ».

Ce poste n'enregistre ainsi que la plus ou moins-value de ces cessions. Cette imputation a pour conséquence de réduire les charges et les produits par origine de 1.473.380 € comparés aux charges et aux produits du compte de résultat.



Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

1/2

Etat exprimé en euros

	31/12/2020	31/12/2019		31/12/2020	31/12/2019
EMPLOIS PAR DESTINATION	12 mois	12 mois	RESSOURCES PAR ORIGINE	12 mois	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	4 800	4 500
- Actions réalisées par l'organisme	1 571 003	1 853 804	1.2 Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	992 556	788 067	- Dons manuels		
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	2 243 165	2 506 298
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat	71 559	47 017
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	907 404	832 134			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		9 873			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	473 962	507 778			
TOTAL DES EMPLOIS	3 944 926	3 991 656	TOTAL DES RESSOURCES	2 319 524	2 557 815
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		52 996	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	120 804	59 059
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 029 115	324 099
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	524 518		DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		(1 103 679)
TOTAL	4 469 443	4 044 652	TOTAL	4 469 443	4 044 652
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	2 422 942	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	524 518	
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	(1 241 037)	
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 706 423	



Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

2/2

Etat exprimé en euros

	31/12/2020	31/12/2019		31/12/2020	31/12/2019
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois	12 mois	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois	12 mois
EMPLOIS DEL'EXERCICE			RESSOURCES DEL'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	112 346	93 703	Bénévolat	40 785	92 903
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	79 766	800
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	8 205				
TOTAL	120 551	93 703	TOTAL	120 551	93 703

Tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

	31/12/2020	31/12/2019
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 mois	12 mois
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	1 503 167	1 805 256
(-) Utilisation		324 099
(+) Report	8 039	22 010
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC FIN D'EXERCICE	1 511 206	1 503 167



Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	570 685	570 685	570 685	517 717	517 717
	Nombre d'actions ordinaires					
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	435 571	519 772	573 149	548 104	344 784
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	(1 098 011)	437 428	925 148	154 639	(284 960)
	Impôts sur les bénéfices	25 308	19 340	20 972	20 979	19 501
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	(1 362 865)	226 033	194 845	22 261	(128 748)
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions					
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié					
	Montant de la masse salariale	1 205 850	1 047 390	1 041 881	1 006 449	848 599
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	521 320	459 016	455 491	421 261	403 366

